

n'offrirait pas la même sécurité, entraînerait (à cause des discussions qui interviendraient sans termes) des lenteurs encore plus funestes.

Cette proposition a été adoptée par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, le 27 juillet 1810.

Copie de la Lettre circulaire de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets des départemens, sur l'extraction de la tourbe.

Paris, le 22 juin 1810.

MESSEURS, les dispositions de la section 2 du titre 8 de la Loi du 21 avril dernier, relative aux Mines, Minières, Carrières et Usines, prescrivent qu'à l'avenir l'extraction des tourbes n'aura lieu qu'en vertu d'un règlement d'administration publique, par lequel la direction générale des travaux, le mode d'écoulement, et celui d'attérissement des entailles tourbées, seront déterminés.

Ces dispositions de la loi supposent que l'Administration a sous les yeux les plans, nivellemens et sondages, et les rapports d'ingénieurs sur lesquels doivent être basées les déterminations à prendre : ce travail n'est encore complètement fait pour aucuns des Départemens.

Les mesures prescrites par les articles 84, 85 et 86 de la loi précitée, ne peuvent donc être mises à exécution pendant cette campagne ; elles n'auraient d'autre effet que de suspendre les extractions et de nuire aux approvisionnemens des tourbes nécessaires pour l'hiver prochain.

Il est donc convenable et utile de reporter l'application des articles précités de la loi au premier avril 1811.

Je vais donner les ordres nécessaires pour que les ingénieurs des mines mettent l'Administration en état de fixer, à cette époque, les mesures réglementaires qui devront avoir lieu aux termes de la loi.

Recevez l'assurance de ma parfaite considération.

Signé MONTALIVET.

ANNONCES

CONCERNANT les Mines, les Sciences et les Arts.

I. *Expérience sur le Phosphate acide de potasse* (1) ;
par M. VAUQUELIN.

ON doit la découverte de ce sel à M. Vitalis, professeur de chimie à Rouen, et la connaissance parfaite de sa nature à M. Vauquelin. Voici sa description et les caractères auxquels on peut le reconnaître.

1°. Il est très-blanc, et cristallise en prismes à 4 pans égaux, terminés par des pyramides à 4 faces, correspondantes aux pans du prisme ;

2°. Il a une saveur très-acide, et rougit fortement la couleur de tournesol : il n'est pas altérable à l'air ;

3°. Il précipite abondamment l'eau de chaux en flocons blancs et comme gélatineux ;

4°. La potasse caustique n'en dégage point d'ammoniaque ;

5°. Il précipite abondamment la dissolution du muriate de platine ;

6°. Il ne répand point de phosphore par la chaleur, mais il se fond en un verre clair, qui cristallise et devient opaque par le refroidissement ;

7°. Ainsi fondu, il ne se dissout plus aussi facilement dans l'eau qu'auparavant ;

(1) Cet article et le suivant sont extraits du *Nouv. Bull. des Sc.*

8°. Enfin, une portion de ce sel ayant été saturée par la potasse, et soumise à une évaporation spontanée, elle n'a point cristallisé, mais s'est réduite en une espèce de liqueur visqueuse comme une dissolution de gomme.

II. *Sur la Phosphorescence de l'eau* (1); par
M. DESSAIGNE.

M. Dessaigne, dans ses recherches sur la phosphorescence, ayant été forcé de reconnaître l'eau comme la cause principale de cette propriété lumineuse, a soumis ce liquide, dans la vue de savoir de quelle manière il pouvait concourir à la production de ce phénomène, à une forte compression dans des tubes de cristal très-épais, et l'a trouvé lumineux au moment du choc. Sa lumière est semblable, dans son intensité et dans sa couleur, à celle qui est produite dans la combustion des gaz hydrogène et oxygène dans l'eudiomètre de Volta. Les autres liquides, tous les solides, et tous les gaz, ont offert le même résultat, sauf quelques circonstances que M. Dessaigne se propose de faire connaître.

(1) Voyez *Journal des Mines*, n°. 159, p. 213, l'extrait que nous avons donné du Mémoire de M. Dessaigne.

JOURNAL DES MINES.

N°. 164. AOUT 1810.

SUR DES PISTONS DE POMPES.

I. *Sur une nouvelle espèce de Piston sans cuirs extérieurs.*

Par M. DE BONNARD, Ingénieur des Mines.

LES cuirs qui garnissent le pourtour extérieur des pistons de pompe, s'usent promptement par le frottement continu qu'ils subissent, et leur renouvellement est l'objet d'une dépense assez considérable dans les grandes exploitations.

Piston à
couronne
flexible en
bois.

On a imaginé en Saxe, il y a quelques années, de supprimer dans les pompes aspirantes, ces cuirs extérieurs frottans, et de rendre élastique la partie supérieure du piston, en la composant de pièces de bois mobiles, qui s'ouvrent quand le piston monte, et se ferment lorsqu'il descend.

Pour obtenir cet effet, la partie du piston formant godet, est composée d'un système de petites pièces de bois mobiles *a, a, a*, fig. 1 et 2,

Volume 28.

G